

ANNEXE FINANCIERE SPECIFIQUE AUX CONDITIONS GENERALES
OPTIMIZ 8-14 % Fonds à formule à capital non garanti

Nom du contrat : NORTIA
 NORTIA II
 EPIGEA

FORME : FCP de droit français

CODE ISIN : FR0010651257

SOCIETE DE GESTION : LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT

PERIODE DE SOUSCRIPTION : du 15 SEPTEMBRE 2008 au 22 DECEMBRE 2008

DATE DE RECEPTION CHEZ L'ASSUREUR : avant le 15 DECEMBRE 12 h

Le FCP OPTIMIZ 8-14% est construit dans la perspective d'un investissement pour toute la durée de vie du fonds. Il est donc fortement recommandé de n'acheter des parts de ce fonds que si vous avez l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance prévue. Si vous revendez vos parts avant le 20 décembre 2018, (la date de maturité effective du FCP pouvant toutefois être le 22 décembre 2009, le 21 décembre 2010, le 20 décembre 2011, le 20 décembre 2012, le 20 décembre 2013, le 22 décembre 2014, le 22 décembre 2015, le 20 décembre 2016, le 20 décembre 2017 ou le 20 décembre 2018), le prix qui vous sera proposé sera fonction des paramètres du marché ce jour-là (et déduction faite des frais de rachat). Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée.

Entre le 15 septembre 2008 et le 22 décembre 2008 la valeur liquidative progressera régulièrement selon un taux fixe de 5 %. La date de départ de la formule du FCP est prévue le 22 décembre 2008. La valeur Liquidative de Référence du FCP est égale à 100 euros le 22 décembre 2008.

MODALITES :

Periodicité de calcul de la valeur liquidative

La périodicité de calcul de la valeur liquidative est hebdomadaire, le lundi.

Rachats avant terme

Entre le 22/12/2008 et le 20/12/2018, conformément aux Conditions Générales, les ordres de rachat sont exécutés à la première date de valorisation du contrat, à compter de la date de réception par l'assureur de la demande.

En cas de remboursement par l'émetteur

L'épargne inscrite sur le support OPTIMIZ 8-14 % sera gratuitement transférée sur le support monétaire du contrat à la première date de valorisation du contrat à compter de la date de remboursement.

Détachement du coupon

Les détachements de coupon seront réinvestis sur le support monétaire VEGA COURT TERME (FR0000294126).

Au terme

Au 20 décembre 2018 ou à la première date de valorisation du contrat à compter de cette date, l'épargne inscrite sur le support OPTIMIZ 8-14 % sera gratuitement transférée sur le support monétaire du contrat.

Je déclare avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information du support OPTIMIZ 8-14 % et j'accepte les termes des engagements de la société de gestion décrits dans la notice d'information afin de le retenir sur mon contrat.

Fait à, le / /

Signature précédée de la mention " Lu et approuvée "

Exemplaire 1/3 - destiné à la Mondiale
Partenaire

Exemplaire 2/3 - destiné au conseiller

Exemplaire 3/3 - destiné au
souscripteur